

Démarches à respecter

I. AVIS PREALABLES

- Ils sont gratuits. Cependant il faut joindre **une enveloppe timbrée** en tenant compte du poids de la lettre lors de la demande de ces derniers.
- Pour l'envoi de celles remplies, elles doivent être **entièrement complétées** y compris le n° de licence, et **une enveloppe timbrée doit être jointe**. Le tireur doit avoir repris sa licence 2008.2009
 - ⇒ un envoi par semaine sera effectué pour ceux qui n'oublient pas l'enveloppe timbrée pour le retour.

II. LICENCES

- Les licences 2008.2009 retour des souches ligue et fédération avec la feuille récapitulative (jointe dans cet envoi) et le chèque du montant total des licences

(Rappel : 52 euros en adulte & 31 euros en jeune)

- Les licences non reprises vous pouvez les retourner au secrétariat
- Les licences pré-imprimées vierges sont en vente à la ligue

(Rappel : 52 euros en adulte & 31 euros en jeune)

⇒ vous pouvez les commander au secrétariat. Toutes commandes doivent être accompagnées du chèque de règlement correspondant. Une facture sera établie pour chaque demande.

NOTA : les licences non utilisées seront remboursées par la ligue. (joindre un RIB).

III. SAISON 2007 / 2008

- Les clubs de la ligue préparent en ce moment leur ASSEMBLEE GENERALE clôturant la SAISON 2007.2008. Les PRESIDENTS et TRESORIERES préparent les comptes qui seront présentés à leur assemblée générale, donc les différents chèques NON TIRES doivent être identifiés

La marche à suivre pour régulariser votre situation est la suivante :

1. Faire **COPIE** des bordereaux des licences correspondant au montant des chèques non tirés.
2. Refaire les chèques du même montant et envoyer au secrétariat de ligue l'ensemble (copie bordereau avec chèque).

3. Faire opposition à votre banque des chèques non-tirés en expliquant les problèmes rencontrés par la ligue

4. Demander à votre banque le montant des frais d'opposition, la ligue vous les remboursera **sur présentation du justificatif**.

⇒ Il en va de même pour les chèques non-tirés en règlements des engagements pour les différents Championnats de ligue

IV. LES MUTATIONS

- Les feuille de mutations (fiches roses) doivent être accompagnées de la souche ligue et fédération des licences correspondantes

NOUS SOMMES BIEN CONSCIENTS DU DERANGEMENT QUE CETTE DEMANDE VOUS CAUSE MAIS DEVANT LE MUTISME DE L'ANCIEN PRESIDENT IL NOUS FAUT REDRESSER LA LIGUE TOUS ENSEMBLE.

ENCORE MERCI POUR VOTRE AIDE RAPIDE.

JACQUES COLLOT
PRESIDENT de LA LIGUE

Horaire d'ouverture :

Lundi & Jeudi : 8h30-12h30 / 13h00 – 17h00

Mercredi : 10h30 – 12h00

Contact :

Mlle Mathilde LAMBERT

Adresse :

Maison Départementale des Sports

Route de la Moncelle

08140 BAZEILLES

09.63.51.42.18

ligue.champagne-tir@orange.fr

En cas d'urgence n° de portable de Monsieur COLLOT : 06.09.41.08.28

Nous vous invitons à nous communiquer vos coordonnées, adresses mails, pour faciliter toute correspondance.

Site Internet :

NOUVEAU Site Internet pour la ligue de Champagne :

www.champagne-tir.com, (en cours de d'amélioration)